



Quelques caractéristiques associées à l'utilisation des services de garde à contribution réduite dans la dernière décennie

LUCIE GINGRAS¹

Institut de la statistique du Québec

Introduction

Les services de garde à 7\$ représentent aujourd'hui plus de 200 000 places en milieu de garde au Québec. Initiée en 1997, l'offre de services de garde à contribution réduite pour les enfants d'âge préscolaire était un des éléments de la politique familiale. Cette offre répondait principalement aux objectifs suivants : « faciliter la conciliation des responsabilités parentales et professionnelles » et « favoriser le développement des enfants et l'égalité des chances »². L'implantation de ces services s'est faite de manière progressive selon l'âge, pour finalement s'étendre à tous les enfants de moins de 5 ans en 2000.

Le premier objectif serait, du moins en partie, atteint puisque, selon certains travaux, les services de garde à contribution réduite auraient permis à une proportion plus grande de mères d'intégrer le marché de l'emploi ou de se maintenir en emploi^{3,4}. Les statistiques à ce sujet sont éloquentes : parmi l'ensemble des couples du Québec ayant des enfants de moins de 6 ans, 56 % avaient deux revenus d'emploi en 1996, alors que cette proportion grimpe à près de 68 % en 2008. Les chiffres relatifs à l'Ontario indiquent une croissance plus faible (de 60 % à 65 %)⁵.

Selon l'*Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde* (EUSG), 2009, près de 6 familles québécoises ayant des enfants de moins de 5 ans sur 10 utilisent une place à contribution réduite sur une base régulière ou irrégulière, pour quelque motif que ce soit. Chez les familles qui utilisent la garde en raison du travail ou des études des parents, cette proportion s'élève à 7 sur 10. Cela témoigne de l'importance de ces services pour les familles dont les parents travaillent ou étudient. Ainsi, dans ce bulletin, nous nous intéressons particulièrement aux services à contribution réduite utilisés en raison du travail ou des études des parents.

Comment la proportion de familles utilisant des places à contribution réduite (PCR) a-t-elle évolué depuis le début des années 2000, moment où l'offre de telles places était beaucoup plus modeste? Quels sont les facteurs démographiques et socioéconomiques qui prédisent l'utilisation des PCR en raison du travail ou des études? Ces prédicteurs ont-ils changé au cours du temps?

Ces questions seront examinées dans les pages qui suivent à partir des données des trois enquêtes portant sur l'utilisation des services de garde menées par l'ISQ : l'EUSG 2009, l'*Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde* (EBPSG) 2004 et l'*Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs* (EBSG) 2000-2001 (voir l'encadré 1).

Dans un premier temps, ce bulletin présente un portrait général du taux de places subventionnées et de l'évolution de l'utilisation des PCR, tous motifs confondus, au cours de la dernière décennie. Dans un deuxième temps, on cherche à identifier les caractéristiques démographiques et socioéconomiques qui contribuent à expliquer l'utilisation d'une PCR en raison du travail ou des études, peu importe l'occupation des parents, et, plus spécifiquement, pour les familles où les deux parents (ou le parent seul) ont déclaré le travail comme principale occupation au moment de chaque enquête (voir l'encadré 2 pour les définitions). Cette dernière analyse vise à vérifier si certaines caractéristiques de l'emploi des parents sont liées à l'utilisation des services de garde à contribution réduite.

Pour cela, nous avons recours à l'analyse multivariée, c'est-à-dire une modélisation qui permet de dégager parmi les facteurs considérés simultanément ceux qui prédisent l'utilisation des services à contribution réduite plutôt que d'un autre mode de garde. Soulignons que des statistiques descriptives sur l'utilisation des PCR par les familles visées sont présentées en annexe; on y retrouve d'ailleurs plusieurs résultats inédits qui se rapportent à l'EBPSG 2004 et à l'EBSG 2000-2001 notamment.

1. L'auteure tient à remercier Hélène Desrosiers, Bertrand Perron, Nathalie Audet et Virginie Nanhou pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte, Marcel Godbout pour son soutien sur le plan méthodologique et Valeriu Dumitru pour son aide dans le traitement statistique des données.
2. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2001), *Grandir au Québec. Bilan 1990-2001*, Québec, 47 p.
3. M. BAKER, J. GRUBER et K. MILLIGAN (2008), "Universal Child Care, Maternal Labor Supply, and Family Well-Being", *Journal of Political Economy*, University of Chicago Press, vol. 116, n° 4, p. 709-745.
4. P. LEFEBVRE, et P. MERRIGAN (2008), "Child-Care Policy and the Labor Supply of Mothers with Young Children: A Natural Experiment from Canada", *Journal of Labor Economics*, vol. 26, n° 3, p. 519-548
5. Tiré de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, données compilées par l'Institut de la statistique du Québec, 2009. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Proportion de couples ayant deux revenus d'emploi, avec enfants de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25-54 ans, parmi l'ensemble des couples selon l'âge du plus jeune enfant, Québec, Ontario et Canada, 1976-2008*. 7 avril 2009, [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/tendances_travail/tab_web_fam_tab_6.htm] (Consulté le 2 août 2011). La population précise est : « couples ayant deux revenus d'emploi avec des enfants de moins de 6 ans et dont la femme est âgée de 25 à 54 ans »; on suppose que les deux parents travaillent.

Encadré 1 Méthodologie

Sources de données

Les données présentées dans ce bulletin sont tirées des enquêtes portant sur l'utilisation des services de garde menées par l'ISQ, soit l'*Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs* (EBSG) 2000-2001, l'*Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde* (EBPSG) 2004 et l'*Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde* (EUSG) 2009.

Ces trois enquêtes sont similaires, tant dans leur façon d'être administrée (entrevue téléphonique) que par rapport au contenu principal du questionnaire. Elles visent les familles ayant des enfants de moins de 5 ans au 30 septembre 2000, 2004 et 2009 (selon le cas) qui résidaient au Québec, à l'exception des familles vivant dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, dans les territoires non organisés (régions sans organisation municipale, administrées directement par la province ou par la circonscription électorale, caractérisées par la faible densité de leur population et l'étendue de leur territoire) et dans les réserves amérindiennes. Le tableau 1 indique, pour chaque enquête, le nombre de familles répondantes ainsi que les deux catégories de familles concernées par les analyses du présent bulletin; c'est-à-dire les familles qui utilisent la garde régulière ou irrégulière en raison du travail ou des études d'une part et parmi ces dernières, celles dont les parents (ou le parent seul) ont le travail comme principale occupation, d'autre part.

Tableau 1

Taille des échantillons des familles pour les trois enquêtes, Québec, 2000-2001, 2004 et 2009

Enquête	Toutes les familles	Familles utilisant la garde régulière ou irrégulière en raison du travail ou des études	Familles utilisant la garde régulière ou irrégulière en raison du travail ou des études et dont les deux parents (ou le parent seul) ont le travail comme principale occupation
EBSG 2000-2001	6 783	4 363	Sans objet ¹
EBPSG 2004	14 389	9 250	7 622
EUSG 2009	11 161	7 183	5 459

1. N'a pas fait l'objet d'une analyse dans ce bulletin.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs 2000-2001*; *Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2004*; *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009*.

Tous les résultats exposés proviennent de données pondérées, c'est-à-dire des données ayant fait l'objet d'un ajustement afin de permettre leur généralisation à la population visée (familles ayant des enfants de moins de 5 ans). On a également tenu compte du plan de sondage dans la précision des estimations et la réalisation des tests statistiques. Toutes les différences présentées dans le texte sont statistiquement significatives au seuil de 5%.

Au sujet de la population étudiée

La population visée par les analyses englobe les familles qui utilisent la garde régulière ou irrégulière en raison du travail ou des études. Il faut distinguer cet univers de celui des familles dont les parents travaillent ou étudient, certains parents ayant déclaré utiliser la garde en raison du travail ou des études bien qu'ils n'aient pas déclaré le travail ou les études comme principale occupation au moment de l'enquête⁶. Les données des enquêtes indiquent qu'une bonne part des parents dans cette situation sont en congé de maternité, de paternité, parental, en chômage, en congé de maladie ou font l'objet d'un retrait préventif⁷. Par ailleurs, le fait d'inclure les familles qui utilisent la garde irrégulière permet de tenir compte d'une possible sous-déclaration de la garde régulière à temps partiel. Cette dernière a, en effet, parfois été confondue avec la garde irrégulière⁸.

6. Ainsi, en 2009, pour environ 16% des familles ayant répondu à la section du questionnaire portant sur l'utilisation de la garde en raison du travail ou des études des parents, seul un des deux parents a déclaré comme principale occupation le travail ou les études et dans 2% des cas, aucun des deux parents n'a l'une ou l'autre de ces occupations.

7. En effet, en 2009, environ 67% des mères et 72% des pères ayant indiqué ne pas travailler ou étudier au moment de l'enquête avaient ce type d'occupation; en 2004, c'est le cas de 61% des mères et de 64% des pères alors qu'en 2000-2001, 39% des mères et 42% des pères concernés étaient dans cette situation (données non présentées).

8. Pour plus de détails, consulter : ISQ (2011), *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009 : Portrait québécois et régional*, Québec, 360 p. (section « Limites des données » du chapitre 3).

Encadré 1 (suite)

Variables

Les données démographiques et socioéconomiques relatives aux familles sont sensiblement les mêmes pour les trois enquêtes⁹. Les variables utilisées aux fins des analyses sont, pour la famille : le nombre d'enfants total et de moins de 5 ans¹⁰, l'âge de l'enfant le plus jeune et l'âge du plus vieux parmi les moins de 5 ans, la structure familiale et le revenu; pour les parents, les variables sont : le lieu de naissance, le plus haut diplôme obtenu et l'occupation principale au moment de l'enquête. En ce qui a trait au revenu, puisque les catégories font référence à des dollars courants et non constants, notre interprétation se limitera aux extrêmes. Les variables de l'emploi des parents sont le statut de l'emploi (salarié ou non), la période de la semaine, la période de la journée et le nombre hebdomadaire d'heures travaillées. Enfin, la zone de résidence de la famille (Montréal¹¹, autre zone urbaine et zone rurale) a été retenue pour tenter de prendre en considération l'offre de services différenciée.

Précisons que les résultats relatifs aux familles monoparentales (dont le parent travaille) sont regroupés avec ceux qui portent sur les familles où les deux parents travaillent. Cette précision n'est pas toujours mentionnée dans le texte dans le but de l'alléger.

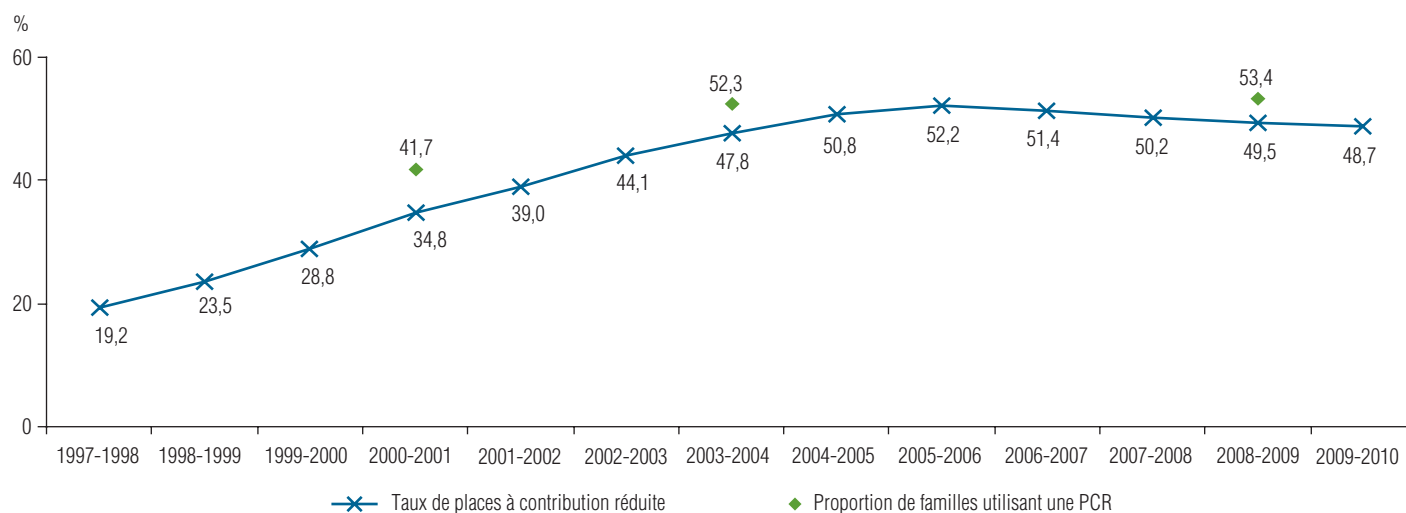
Taux de places à contribution réduite et utilisation des PCR par les familles ayant de jeunes enfants

La figure 1 illustre les taux de places à contribution réduite, c'est-à-dire le nombre de PCR rapporté au nombre d'enfants de 0-4 ans pour la période allant de 1997-1998 à 2009-2010. On y trouve également, pour chaque enquête (2000-2001, 2004 et 2009), la proportion de familles ayant des enfants de moins de 5 ans qui utilisent des PCR (pour plus d'information sur les sources de données, voir l'encadré 1). Ces données portent sur tout type d'utilisation (régulière ou irrégulière) tous motifs confondus (pour le travail ou les études des parents ou pour d'autres motifs).

On constate que l'utilisation des PCR progresse entre 2000-2001 et 2004 (de 42 % à 52 %), tout comme l'offre de PCR. Toutefois, la proportion de familles utilisant une PCR observée en 2009 ne diffère pas de façon significative de celle notée en 2004. Parallèlement, on observe que le taux de places à contribution réduite, après avoir atteint un maximum en 2005-2006 (52 %), a légèrement fléchi par la suite. Cette baisse a eu lieu dans un contexte marqué par une hausse du nombre de naissances au Québec.

Figure 1

Taux de places à contribution réduite disponibles dans les services de garde pour les enfants de 0-4 ans de 1997-1998 à 2009-2010 et proportion de familles¹ utilisant une PCR de façon régulière ou irrégulière quel que soit le motif en 2000-2001, 2004 et 2009, Québec



1. Parmi toutes les familles ayant des enfants de moins de 5 ans, gardés ou non.

Sources : Taux de places à contribution réduite : de 1997-1998 à 2002-2003 : MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (MFA) (2007), *Rapport annuel de gestion 2006-2007*, Québec, 63 p.; de 2002-2003 à 2009-2010 : MFA, [En ligne]. [<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/places/Pages/index.aspx>] (Consulté le 30 mai 2011). INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010), *Estimation de la population du Québec par âge et sexe, au 1^{er} juillet, 2001 à 2010, 5 octobre 2010*, [En ligne]. [http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/struc_poplt/QC_age_et_sexe.xls] (Consulté le 4 août 2011). Proportions de familles utilisant une PCR : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs 2000-2001*; *Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2004*; *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009*.

9. Pour plus de détails sur la construction de ces variables, consulter : ISQ, *op. cit.*

10. Ces deux variables ont été testées séparément dans les modèles.

11. Correspond à la région administrative de Montréal.

Encadré 2

Quelques définitions¹²

Parent

Ce terme désigne non seulement le parent biologique, mais aussi le parent adoptif ainsi que, le cas échéant, le conjoint ou la conjointe vivant avec un des parents biologiques ou adoptifs. Dans de rares cas, il s'agit d'un responsable de la famille d'accueil. Les variables qui combinent les caractéristiques de la mère et du père incluent le parent en situation de monoparentalité.

Garde

La garde dont il est question ici concerne non seulement les services régis, mais également les services non régis qui sont fournis par des personnes apparentées ou non. Tout enfant qui demeure à la maison avec son père, sa mère, le conjoint ou la conjointe ou qui fréquente un service de garde en milieu familial dirigé par un de ses parents (ou les deux) est considéré comme n'étant pas gardé.

Garde régulière

La garde régulière est prévue et utilisée selon une fréquence fixe; elle peut être à temps plein ou à temps partiel, le jour, le soir, la nuit, en semaine ou la fin de semaine.

Garde irrégulière ou occasionnelle

La garde irrégulière est non prévue et utilisée selon une fréquence qui varie d'une semaine à l'autre ou d'un mois à l'autre.

Motifs d'utilisation de la garde :

- *Le travail ou les études des parents;*
- *D'autres motifs que le travail ou les études :* par exemple, pour affaires personnelles, pour conserver ou en vue d'avoir accès à une place à contribution réduite, pour la socialisation de l'enfant, etc.;
- *Tous motifs confondus :* utilisation de la garde en raison du travail ou des études des parents ou pour d'autres motifs. Précisons que les deux catégories de motifs peuvent être en cause dans la garde d'un enfant.

Places à contribution réduite

Il est à noter que la contribution était de 5 \$ par jour en 2000-2001 et de 7 \$ par jour en 2004 et 2009. Les places à contribution réduite pour les enfants d'âge préscolaire se distribuent dans trois types de services de garde* :

- *Centres de la petite enfance (CPE) :*

Un centre de la petite enfance est un organisme sans but lucratif ou une coopérative, dont le conseil d'administration est composé d'au moins sept membres; au moins les deux tiers des membres sont des parents usagers ou de futurs usagers des services fournis par le centre. Un CPE fournit, dans une installation prévue pour au moins sept enfants et pour des périodes qui ne peuvent excéder 48 heures consécutives, des services de garde éducatifs; ces services sont fournis principalement aux enfants de la naissance jusqu'à la fréquentation de la maternelle. Toutes les places qu'il offre dans ses installations sont à contribution réduite.

- *Garderies :*

Une garderie est généralement une entreprise à but lucratif qui fournit des services de garde dans une installation. Elle a l'obligation de former un comité consultatif de parents pour ce qui concerne les aspects de la garde des enfants de la garderie. Les garderies qui ont conclu une entente de subvention avec le ministère de la Famille et des Aînés offrent des places à contribution réduite.

- *Services de garde en milieu familial :*

Est reconnue à titre de responsable d'un service de garde en milieu familial par un bureau coordonnateur selon les conditions et modalités déterminées par règlement, la personne physique, travailleuse autonome, agissant à son propre compte qui, contre rémunération, fournit dans une résidence privée des services de garde aux parents avec qui elle contracte. Cette personne reçoit, selon le cas :

- au plus six enfants parmi lesquels au plus deux sont âgés de moins de 18 mois, en incluant ses enfants de moins de 9 ans et les enfants de moins de 9 ans qui habitent ordinairement avec elle et qui sont présents pendant la prestation des services; ou
- au plus six enfants parmi lesquels au plus quatre sont âgés de moins de 18 mois, si elle est assistée d'une autre personne adulte, en incluant leurs enfants de moins de 9 ans et les enfants de moins de 9 ans qui habitent ordinairement avec elles et qui sont présents pendant la prestation des services.

* Il s'agit des définitions retenues pour ces enquêtes qui ne sont pas nécessairement tirées, en tout ou en partie, de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*.

12. Pour plus de détails sur les définitions et concepts utilisés dans les enquêtes, le lecteur est invité à consulter les rapports suivants : INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2001), *Rapport d'enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs 2000-2001*, Québec, 106 p.; ISQ (2006), *Rapport descriptif et méthodologique. Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2004. Tome 1*, Québec, 372 p.; ISQ (2011), *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009. Portrait québécois et régional*, Québec, 360 p. Ces rapports sont disponibles sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/conditions/service_garde.htm.

Facteurs démographiques ou socioéconomiques qui prédisent l'utilisation d'une PCR en raison du travail ou des études des parents en 2000-2001, 2004 et 2009

Utilisation d'une PCR chez l'ensemble des familles ayant recours à la garde en raison du travail ou des études

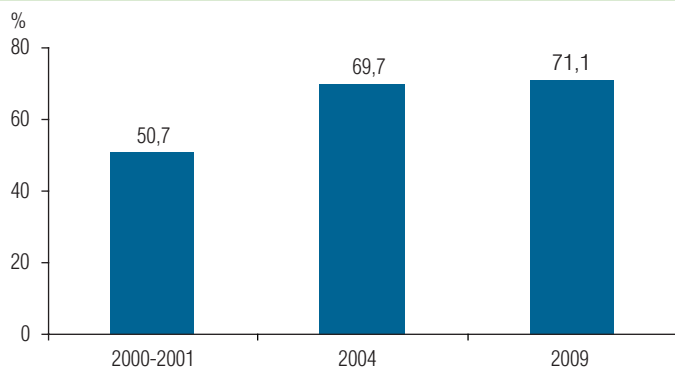
Les proportions précédentes se rapportaient à l'utilisation d'une PCR, tous motifs confondus. Les analyses qui suivent se concentrent sur les familles qui recourent à la garde sur une base régulière ou irrégulière en raison du travail ou des études des parents. Ces familles représentent, en 2009, environ 65 % de toutes les familles qui ont au moins un enfant d'âge préscolaire; cette proportion n'est significativement pas différente de celle de 2000-2001 ou 2004.

En 2000-2001, environ la moitié des familles (51 %) qui utilisaient la garde pour le travail ou les études, régulièrement ou irrégulièrement recouraient à une PCR (figure 2). Cette proportion grimpe à environ 7 familles sur 10 en 2004 et 2009. Il y a donc eu un accroissement de l'utilisation des PCR pour ces familles dans la première moitié de la décennie 2000, suivi d'une stabilisation. Rappelons que les PCR en 2000-2001 étaient en plein développement, le ministère ayant pour cible le chiffre de 200 000 places en 2005-2006¹³. Cela explique sans doute en grande partie les différences observées dans les proportions d'utilisation des PCR entre 2000-2001 et 2004.

Le tableau A.1 présente les proportions de familles visées utilisant une PCR selon les 10 caractéristiques familiales et parentales prises en compte (décrites dans l'encadré 1), tandis que le tableau 2 montre les résultats découlant de l'analyse de régression logistique (voir encadré 3).

De façon générale, beaucoup moins de facteurs sociodémographiques s'avèrent associés à l'utilisation d'une PCR en raison du travail ou des études une fois qu'on les considère simultanément, et ce, pour les trois enquêtes (comparer tableau A.1 et tableau 2). De plus, seulement deux

Figure 2
Proportion de familles utilisant une place à contribution réduite parmi les familles ayant recours à la garde sur une base régulière ou irrégulière en raison du travail ou des études¹, Québec, 2000-2001, 2004 et 2009



1. Et ayant des enfants de moins de 5 ans.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs 2000-2001*; *Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2004*; *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009*.

facteurs ressortent comme contribuant de façon unique à l'utilisation d'une PCR à chacune des trois enquêtes, soit l'âge de l'enfant le plus âgé parmi les moins de 5 ans et la principale occupation des parents (ou du parent seul).

Plus précisément, en 2000-2001, des 10 facteurs considérés, 4 sont indépendamment liés à l'utilisation d'une PCR en raison du travail ou des études : l'âge de l'enfant le plus âgé parmi les moins de 5 ans, le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents, la principale occupation des parents (ou du parent seul) au moment de l'enquête et le revenu familial annuel.

En 2004, seulement 3 facteurs sont retenus dans le modèle final parmi les 10 examinés : le nombre total d'enfants dans le ménage, l'âge du plus âgé parmi les moins de 5 ans et la principale occupation des parents (ou du parent seul).

Encadré 3

La régression logistique

Contrairement aux analyses bivariées, la régression logistique prend en compte plusieurs caractéristiques simultanément. Plusieurs régressions logistiques ont été menées afin de déterminer, parmi des facteurs potentiels (variables explicatives ou prédictives), lesquels sont significatifs pour prédire l'utilisation ou non d'une PCR par les familles ayant des enfants de moins de 5 ans (variable dépendante ou prédite). Un modèle multivarié a été produit pour chaque année d'enquête, à l'aide d'une procédure par étapes. Dans un premier temps, les variables ont été incluses dans un modèle, incluant les interactions jugées pertinentes. Puis, les variables qui n'étaient pas liées à la variable dépendante ont été retirées une après l'autre. Le modèle final ne retient que les facteurs qui se sont avérés significativement liés, au seuil de 5 %, de façon à obtenir le modèle le plus parcimonieux possible. Comme aucune des interactions testées ne s'est révélée significative, elles ne sont pas présentées.

Les paramètres de la régression d'une catégorie donnée d'une variable sont comparés à une catégorie de référence. Dans les tableaux de résultats, les rapports de cotes sont indiqués. Puisque la variable dépendante ne mesure pas un événement rare (utiliser une PCR), on ne peut pas interpréter le rapport de cotes comme un risque relatif (par ex., avoir deux fois plus de chances d'utiliser une PCR) et donc le quantifier précisément. On s'en tiendra à l'interprétation suivante : une valeur supérieure à 1 signifie que les familles présentant une caractéristique donnée sont, toutes choses étant égales par ailleurs, plus susceptibles d'avoir recours à une PCR comparativement à la catégorie de référence, tandis qu'une valeur inférieure à 1 signifie qu'elles le sont moins.

13. MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2001), *Rapport annuel 2000-2001*, Québec, 34 p.

Enfin, en 2009, six facteurs contribuent de façon unique à expliquer l'utilisation d'une PCR chez les familles ayant recours à la garde en raison du travail ou des études : le nombre total d'enfants dans le ménage, l'âge du plus âgé parmi les moins de 5 ans, le lieu de naissance des parents (ou du parent seul), la principale occupation des parents (ou du parent seul), le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents et le revenu familial annuel.

Par contre, aucune des variables suivantes n'est liée à l'utilisation d'une PCR plutôt que d'un autre mode de garde une fois les autres caractéristiques prises en compte, et ce, quelle que soit l'année d'enquête : le nombre d'enfants de moins de 5 ans dans la famille, l'âge du plus jeune enfant parmi ceux de moins de 5 ans, la structure familiale et la zone de résidence.

Si on interprète maintenant les résultats par groupe de variables, on note que, parmi les facteurs démographiques testés (nombre d'enfants, âge du plus jeune/vieux des moins de 5 ans, structure familiale et lieu de naissance des parents), le nombre total d'enfants dans la famille prédit le recours à une PCR, mais seulement en 2004 et 2009. L'interprétation des rapports de cotes indique que le fait d'avoir un seul enfant diminue les chances d'utiliser une PCR et, en 2004 uniquement, en avoir trois ou plus aussi, comparativement aux familles ayant deux enfants.

L'âge de l'aîné parmi les moins de 5 ans est une autre variable qui se révèle significative. Ainsi, lorsque l'aîné a un an ou moins, la probabilité pour la famille d'utiliser une PCR est moindre comparativement à celle des familles dont le plus âgé a 3 ans, et ce, pour chaque enquête. En 2000-2001 et 2009, la probabilité d'utilisation est également moins élevée lorsque la famille a un aîné de 2 ans et, en 2000-2001, plus élevée pour un aîné de 4 ans.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces résultats, notamment le fait qu'il y a un nombre limité de places à contribution réduite pour les poupons (jusqu'à 18 mois) ainsi que les préférences des parents. Les données des enquêtes de 2000-2001, 2004 et 2009 indiquent que les tout-petits (un an ou moins), lorsqu'ils sont gardés sur une base régulière (pour le travail ou les études), le sont plus souvent au domicile et dans un milieu de garde familial autre qu'à 7 \$ que les enfants plus âgés¹⁴, et que leurs parents préfèrent le domicile pour la garde régulière d'enfants de cet âge¹⁵. De plus, rappelons que l'accessibilité aux PCR s'est étendue aux enfants d'un an ou moins en septembre 2000 et à ceux de 2 ans en septembre 1999, soit un peu avant la première enquête, ce qui pourrait aussi expliquer la plus faible utilisation relevée en 2000-2001 pour les enfants de 2 ans. Par ailleurs, le fait que les services de garde à contribution réduite ont d'abord été offerts aux enfants de 4 ans pourrait expliquer qu'en 2000-2001, la propension à utiliser une PCR est plus grande lorsque l'enfant le plus vieux a 4 ans. Ces services étaient déjà bien implantés en 2000-2001 pour les enfants de cet âge (soit depuis un peu plus de trois ans).

On peut également invoquer la pratique généralement en vigueur visant à favoriser l'accès au service de garde à la fratrie comme autre élément pour expliquer la moindre utilisation par les familles ayant un enfant unique et celles dont l'aîné a un an ou moins. Par contre, nous n'avons pas assez d'éléments pour comprendre pourquoi en 2004 les familles ayant trois enfants ou plus y recourent moins tandis que ce n'est pas le cas en 2009. Quant à la plus faible probabilité d'utilisation d'une PCR pour les familles dont l'aîné a 2 ans observée en 2009, elle pourrait être attribuable à un ralentissement dans la création de places à 7 \$. On constate, en effet, que parmi les enfants gardés régulièrement dans un service qui n'est pas à 7 \$, une bonne part¹⁶ serait gardée dans une garderie ou un CPE offrant des places à 7 \$ si leurs parents en avaient la possibilité.

Par ailleurs, le lieu de naissance est lié de façon significative au recours à une PCR, mais uniquement en 2009. La probabilité d'utiliser une PCR est plus grande lorsque les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada que lorsqu'ils sont nés au pays. Cependant, nous ne disposons pas d'éléments qui expliqueraient pourquoi ce facteur ressort seulement en 2009. Il est possible qu'un ou des programmes favorisant l'utilisation des PCR par les populations immigrantes ou les communautés culturelles aient été mis sur pied après 2004 ou que ces familles aient recouru aux PCR en plus grand nombre¹⁷.

La principale occupation des parents (ou du parent seul) au moment de l'enquête est le seul facteur socioéconomique associé à la variable prédite à chacune des enquêtes. Toutefois, ce ne sont pas les mêmes catégories qui ressortent comme étant significatives à chaque enquête. En 2000-2001, les familles dont les deux parents (ou le parent seul) ont comme principale occupation le travail ou les études ont une plus forte propension à utiliser une PCR comparativement aux familles dont un seul des deux parents a l'une ou l'autre de ces occupations. Cette même relation est observée en 2004, ainsi que pour un autre groupe de familles : celles dont la principale occupation des parents (ou du parent seul) n'est ni le travail ni les études. Enfin, en 2009, seul ce dernier groupe de familles présente de plus fortes chances de recourir à une PCR. Comme on l'a mentionné dans l'encadré 1, ce groupe est constitué non seulement de parents désirant demeurer à la maison ou sans emploi, mais aussi de parents ayant un lien d'emploi ou cherchant du travail. Ainsi, en 2004 et 2009, la majorité des mères et des pères de cette catégorie étaient dans l'une des situations suivantes : congé de maternité, de paternité ou parental; congé de maladie ou retrait préventif; chômage. En 2000-2001, cette catégorie était plus homogène, c'est-à-dire constituée surtout de mères ou de pères voulant demeurer à la maison par choix ou parce que sans emploi¹⁸. Notons que les données de 2009 ont révélé que plus des trois quarts des familles de deux enfants en congé de maternité, de paternité ou parental (la mère, le père ou les deux) recouraient à la garde régulière, principalement pour faire garder leur aîné¹⁹. Le souci de ne pas briser la routine des enfants de même que les pratiques

14. ISQ (2011, 2006, 2001), *op. cit.*

15. Ainsi, en 2009 et en 2004, environ 4 parents qui utilisent la garde régulière pour le travail ou les études sur 10 préfèrent le domicile pour les enfants de moins d'un an. ISQ (2011, 2006), *op. cit.*

16. Plus précisément, parmi les enfants gardés régulièrement en raison du travail ou des études des parents, environ 66 % de ceux gardés à domicile, 50 % de ceux gardés dans un milieu familial autre qu'à 7 \$ et 87 % de ceux fréquentant une garderie n'ayant pas de places à 7 \$ seraient gardés dans une garderie ou un CPE qui offre de telles places. Pour plus de détails, consulter : ISQ (2011), *op. cit.*

17. Par exemple, les nouveaux arrivants qui désirent suivre des cours de français ont une allocation forfaitaire pour leurs frais de garde et le montant est plus élevé lorsqu'ils utilisent un service régi plutôt qu'un service non régi. CRÉ DE MONTRÉAL (2008), *Plan régional d'accessibilité aux services de garde. Rapport d'analyse et de recommandations pour le développement de services de garde éducatifs et l'accès à l'information sur les places disponibles sur l'île de Montréal*, [En ligne]. [<http://www.credemontreal.qc.ca/pub-serv-garde.htm>] (Consulté le 4 août 2011). On peut aussi consulter : *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants (PAFILI)*, [En ligne]. [<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/programmes.html>] (Consulté le 4 août 2011).

18. Voir la note 7.

19. ISQ (2011), *op. cit.*

Tableau 2

Principales caractéristiques démographiques et socioéconomiques associées à l'utilisation d'une PCR chez les familles qui ont recours à la garde en raison du travail ou des études, modèles de régression logistique, Québec, 2000-2001, 2004 et 2009

	2000-2001		2004		2009	
	Rapport de cotes	Seuil observé	Rapport de cotes	Seuil observé	Rapport de cotes	Seuil observé
Nombre d'enfants de moins de 5 ans¹						
Un						
<i>Deux ou plus</i>						
Nombre total d'enfants¹			<i>p</i> = 0,0007		<i>p</i> = 0,0000	
Un			,75 †		,73 †	
<i>Deux</i>			1,00		1,00	
Trois ou plus			,78 †		1,01	
Âge de l'enfant le plus jeune parmi les moins de 5 ans						
Un an ou moins						
2 ans						
3 ans						
4 ans						
Âge de l'enfant le plus âgé parmi les moins de 5 ans			<i>p</i> = 0,0000	<i>p</i> = 0,0000	<i>p</i> = 0,0000	
Un an ou moins			,39 †	,52 †	,40 †	
2 ans			,74 †	,85	,80 †	
3 ans			1,00	1,00	1,00	
4 ans			1,33 †	1,03	1,11	
Structure familiale						
Famille monoparentale						
<i>Famille biparentale</i>						
Lieu de naissance des parents					<i>p</i> = 0,0216	
<i>Les deux parents (ou le parent seul) nés au Canada</i>					1,00	
Un des deux parents né à l'extérieur du Canada					,97	
Les deux parents (ou le parent seul) nés à l'extérieur du Canada					1,29 †	
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents			<i>p</i> = 0,0000		<i>p</i> = 0,0032	
Aucun diplôme			,45 †		,62 †	
Diplôme du secondaire			,66 †		,74 †	
Diplôme du collégial			,83 †		,88	
<i>Diplôme universitaire</i>			1,00		1,00	
Principale occupation des parents au moment de l'enquête			<i>p</i> = 0,0000	<i>p</i> = 0,0000	<i>p</i> = 0,0355	
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent ou étudient			2,54 †	1,56 †	1,15	
<i>Un seul des deux parents travaille ou étudie</i>			1,00	1,00	1,00	
Aucun des deux parents (ou le parent seul) ne travaille ni n'étudie			1,09	2,37 †	1,66 †	
Revenu familial annuel (2000-2001)	Revenu familial annuel (2004)	Revenu familial annuel (2009)	<i>p</i> = 0,0025		<i>p</i> = 0,0000	
Moins de 20 000\$	Moins de 20 000\$	Moins de 20 000\$	1,44 †		,70 †	
20 000\$-59 999\$	20 000\$-39 999\$	20 000\$-59 999\$,94		,85 †	
60 000\$-79 999\$	40 000\$-99 999\$	60 000\$-139 999\$	1,00		1,00	
80 000\$ ou plus	100 000\$ ou plus	140 000\$ ou plus	,82		,56 †	
Zone de résidence						
<i>Montréal</i>						
Autre zone urbaine						
Zone rurale						

Note : Le grisé indique que la variable n'est pas significative au seuil de 5%. La catégorie de référence est indiquée en italique.

† Différence significative par rapport à la catégorie de référence au seuil de 5%.

1. Ces deux variables ont été testées séparément dans les modèles.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs 2000-2001*; *Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2004*; *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009*.

en vigueur dans les services à 7\$ (demeurer à temps plein dans le service) pourraient inciter ces parents à utiliser les PCR. Par ailleurs, l'existence de programmes gouvernementaux après 2001, qui visent spécifiquement l'intégration dans une PCR d'enfants vivant dans des milieux défavorisés ou dont les parents sont sans emploi, pourrait constituer un autre élément d'explication²⁰.

Le revenu familial est une variable qui s'avère prédictive en 2000-2001 et 2009, mais de façon inattendue, les catégories de revenu jouent différemment d'une enquête à l'autre. Au début de la décennie 2000, le fait d'appartenir à la catégorie des revenus les plus faibles (moins de 20 000\$) comparativement à la catégorie de 60 000\$ à 79 999\$ (catégorie de référence) était associé à une plus grande utilisation d'une PCR. En 2009, non seulement les familles de la catégorie des revenus les plus faibles sont moins susceptibles d'utiliser une PCR, mais aussi les familles des deux autres catégories de revenus (de 20 000\$ à 59 999\$, 140 000\$ ou plus), par rapport à la catégorie de référence (de 60 000\$ à 139 999\$).

Au regard de la situation de 2009, il faut retenir que les familles immigrantes et celles où les deux parents déclarent une occupation principale autre que le travail ou les études au moment de l'enquête sont plus susceptibles d'utiliser une PCR, toutes choses étant égales par ailleurs, tandis qu'une diplomation ou un revenu familial faibles diminuent la propension à recourir à une telle place.

En 2000-2001, la faible diplomation des parents s'était aussi révélée liée à une moindre probabilité d'utilisation, tout comme le fait pour les deux parents de ne pas travailler ou étudier au moment de l'enquête (comparativement à la catégorie des deux parents qui travaillent ou étudient)²¹. Par contre, toutes choses étant égales par ailleurs, les familles à revenu faible (moins de 20 000\$) avaient plus de chances de recourir à une PCR. Des mesures d'incitation au travail, visant particulièrement les familles à faible revenu, ont pu favoriser leur utilisation de services à contribution réduite à cette époque²².

En 2004, peu de facteurs, parmi ceux considérés, prédisent l'utilisation d'une PCR. Cela signifie que quel que soit le type de famille, le lieu de naissance des parents, leur niveau de diplomation ou le revenu familial, le recours à ces services n'est pas différent. Toutefois, il est tout à fait possible que d'autres facteurs, non pris en compte, interviennent.

Utilisation d'une PCR chez les familles dont les deux parents (ou le parent seul) ont déclaré travailler

Cette seconde partie s'intéresse uniquement aux familles qui recourent à la garde régulière ou irrégulière, en raison du travail ou des études, et dont les parents (ou le parent seul) ont le travail comme principale occupation au moment de l'enquête. Aux autres facteurs précédemment considérés dans les analyses, nous ajoutons certaines caractéristiques d'emploi, soit le statut d'emploi (salarie ou non), la période de la semaine et la période de la journée travaillées et le nombre d'heures hebdomadaires de travail des parents. Plusieurs données sur l'emploi des parents n'ayant pas été recueillies lors de l'enquête de 2000-2001, les analyses couvriront les années 2004 et 2009 seulement²³.

Notons que les proportions de familles utilisant une PCR parmi les familles dont les parents ont déclaré travailler au moment de l'enquête (71 % en 2004 et 72 % en 2009) sont proches de celles observées pour l'ensemble des familles ayant recours à la garde en raison du travail ou des études quelle que soit l'occupation des parents (figure 2). Le tableau A.2 présente les proportions pour ce groupe de familles selon des variables démographiques, socioéconomiques et d'emploi.

Le tableau 3 montre les résultats des régressions logistiques. Parmi les variables prédictives d'emploi considérées, seul le nombre d'heures travaillées hebdomadairement par la mère s'avère significativement associé à l'utilisation d'une PCR pour chacune des deux enquêtes. Tant en 2004 qu'en 2009, lorsque les mères travaillent moins de 25 heures, les familles ont une plus faible probabilité de recourir à une PCR comparativement à celles dont la mère travaille de 35 à moins de 40 heures. Parmi les familles ayant une moindre propension à utiliser ces places, on peut ajouter, pour 2004 seulement, celles dont la mère travaille de 40 à moins de 45 heures et, pour 2009 seulement, celles dont la mère travaille 45 heures ou plus. Par ailleurs, mentionnons que le nombre d'heures travaillées par le père ne ressort en aucun temps comme facteur prédictif de l'utilisation d'une PCR par les familles dont les deux parents (ou le parent seul) travaillent, une fois les autres caractéristiques prises en compte²⁴.

D'autre part, la période de la semaine travaillée se révèle être un facteur prédictif, mais seulement en 2009 : les chances de recourir à une PCR sont moins grandes lorsqu'un seul ou les deux parents (ou le parent seul) travaillent la fin de semaine que lorsque les parents travaillent uniquement la semaine.

20. Par exemple, les prestataires du *Programme d'aide sociale* ou du *Programme de solidarité sociale* peuvent inscrire gratuitement leurs enfants de moins de 5 ans deux journées et demie ou cinq demi-journées par semaine dans un service à contribution réduite. Par ailleurs, plusieurs ententes ont été conclues entre des centres de santé et de services sociaux (CSSS) et des CPE permettant de réserver des places pour les enfants dont les dossiers relèvent des CSSS. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2010), *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2004-2009. Bilan de la cinquième année*, [En ligne]. [<http://www.mess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/lutte-contre-la-pauvrete/plan.asp>] (Consulté le 4 août 2011).

21. Si les familles où « Aucun des deux parents ne travaille ou n'étudie » ne se distinguent pas de celles où « un seul des deux parents travaille ou étudie », les analyses complémentaires réalisées en modifiant la catégorie de référence de cette variable indiquent que ces familles auraient une propension moins grande à recourir à une PCR que les familles où « les deux parents (ou le parent seul) ont le travail ou les études comme principale occupation ».

22. Notamment le *Programme d'aide aux parents pour leurs revenus de travail* (APPORT) qui comprenait une compensation journalière pour les frais de garde pour les parents qui utilisaient les services à contribution réduite. Il a été remplacé en 2004 par un crédit d'impôt remboursable, le programme *Prime au travail*, qui n'inclut plus de réduction supplémentaire pour les frais de garde.

23. À titre indicatif, soulignons que ces familles comptaient en 2004 et 2009 respectivement pour 54 % et 50 % de toutes les familles ayant des enfants de moins de 5 ans.

24. Un modèle spécifique considérant uniquement les familles biparentales a permis de tester cette variable.

Tableau 3

Principales caractéristiques démographiques, socioéconomiques et d'emploi associées à l'utilisation d'une PCR chez les familles dont les deux parents (ou le parent seul) ont déclaré travailler et qui ont recours à la garde en raison du travail ou des études, modèles de régression logistique, Québec, 2004 et 2009

	2004		2009	
	Rapport de cotes	Seuil observé	Rapport de cotes	Seuil observé
Nombre d'enfants de moins de 5 ans¹				
Un				
<i>Deux ou plus</i>				
Nombre total d'enfants¹	<i>p</i> = 0,0052		<i>p</i> = 0,0003	
Un	,76[†]		,75[†]	
<i>Deux</i>	1,00		1,00	
Trois ou plus	,77[†]		1,12	
Âge de l'enfant le plus jeune parmi les moins de 5 ans				
Un an ou moins				
2 ans				
3 ans				
4 ans				
Âge de l'enfant le plus âgé parmi les moins de 5 ans	<i>p</i> = 0,0000		<i>p</i> = 0,0000	
Un an ou moins	,53[†]		,39[†]	
2 ans	,77[†]		,82	
3 ans	1,00		1,00	
4 ans	1,03		1,09	
Structure familiale				
Famille monoparentale				
<i>Famille biparentale</i>				
Lieu de naissance des parents				
<i>Les deux parents (ou le parent seul) nés au Canada</i>				
Un des deux parents né à l'extérieur du Canada				
Les deux parents (ou le parent seul) nés à l'extérieur du Canada				
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents			<i>p</i> = 0,0113	
Aucun diplôme			,45[†]	
Diplôme du secondaire			,76[†]	
Diplôme du collégial			,86	
<i>Diplôme universitaire</i>			1,00	
Statut de l'emploi	<i>p</i> = 0,0064			
<i>Les deux parents (ou le parent seul) sont salariés</i>	1,00			
Un des deux parents est salarié	,89			
Aucun des deux parents (ou le parent seul) n'est salarié	,57[†]			
Période de la semaine travaillée			<i>p</i> = 0,0001	
<i>Les deux parents (ou le parent seul) travaillent uniquement la semaine</i>			1,00	
Un des deux parents travaille la fin de semaine			,80[†]	
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent la fin de semaine			,59[†]	
Période de la journée travaillée				
<i>Les deux parents (ou le parent seul) travaillent le jour</i>				
Un des deux parents travaille le soir, la nuit ou selon un autre horaire ²				
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent le soir, la nuit ou selon un autre horaire				
Nombre d'heures travaillées hebdomadairement par la mère	<i>p</i> = 0,0002		<i>p</i> = 0,0000	
Moins de 25 heures	,60[†]		,51[†]	
25 à moins de 35 heures	,92		,94	
<i>35 à moins de 40 heures</i>	1,00		1,00	
40 à moins de 45 heures	,75[†]		,89	
45 heures ou plus	1,14		,72[†]	

Tableau 3 (suite)

Principales caractéristiques démographiques, socioéconomiques et d'emploi associées à l'utilisation d'une PCR chez les familles dont les deux parents (ou le parent seul) ont déclaré travailler et qui ont recours à la garde en raison du travail ou des études, modèles de régression logistique, Québec, 2004 et 2009

		2004		2009	
		Rapport de cotes	Seuil observé	Rapport de cotes	Seuil observé
Nombre d'heures travaillées hebdomadairement par le père³					
Moins de 25 heures					
25 à moins de 35 heures					
35 à moins de 40 heures					
40 à moins de 45 heures					
45 heures ou plus					
Revenu familial annuel (2004)	Revenu familial annuel (2009)				
Moins de 20 000\$	Moins de 20 000\$			<i>p= 0,0001</i>	
20 000\$-39 999\$	20 000\$-59 999\$,69	
40 000\$-99 999\$	60 000\$-139 999\$,97	
100 000\$ ou plus	140 000\$ ou plus			1,00	
				,57[†]	
Zone de résidence					
<i>Montréal</i>					
Autre zone urbaine					
Zone rurale					

Note : Le grisé indique que la variable n'est pas significative au seuil de 5%. La catégorie de référence est indiquée en italique.

† Différence significative par rapport à la catégorie de référence au seuil de 5%.

1. Ces deux variables ont été testées séparément dans les modèles.
2. Autre horaire regroupe l'horaire irrégulier, l'horaire rotatif (*shift*) et toutes autres possibilités.
3. Un modèle spécifique considérant uniquement les familles biparentales a permis de tester cette variable.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2004*; *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009*.

Compte tenu de l'offre de PCR proposée aux parents, concentrée surtout pendant la semaine²⁵ et qui privilégie le temps plein, ce constat n'est pas surprenant. Et lorsque la mère a de longues heures de travail, les services à contribution réduite sont probablement moins souples que d'autres modes de garde tels que le domicile ou le milieu familial par une personne apparentée.

En 2004, le statut d'emploi prédit le recours à une PCR, une fois les autres variables prises en compte : ainsi, les familles où aucun des deux parents (ou le parent seul) n'est salarié, c'est-à-dire que les parents sont des travailleurs autonomes, à la pige ou cumulent plusieurs emplois²⁶, ont moins de chances de recourir à une PCR comparativement aux familles où les parents sont salariés.

Parmi les autres facteurs démographiques et socioéconomiques étudiés, signalons une différence par rapport aux modèles de la précédente section. En 2009, le lieu de naissance des parents ne s'avère pas un facteur prédisant l'utilisation d'une PCR pour les familles dont les deux parents (ou le parent seul) ont déclaré le travail comme principale occupation. On peut également noter, cette année-là, quelques modifications dans les rapports de cotes obtenus pour les catégories de revenu familial. En effet, dans un contexte où les deux parents (ou le parent seul) ont déclaré travailler, seules les familles dont le revenu est de 140 000\$ ou plus ont une propension significativement plus faible à recourir à un service de garde à contribution réduite comparativement à la catégorie de référence (60 000\$ à 139 999\$)²⁷.

25. Par exemple, 0,8% des places dans les CPE et 1,2% des PCR dans les garderies étaient disponibles la fin de semaine en 2009. Pour plus de détails, consulter : MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS (2011), *Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec en 2009*, Québec, 185 p.

26. Précisons que plus de 9 mères et 9 pères sur 10 classés en 2004 dans la catégorie « non salarié » sont des travailleurs autonomes ou à la pige. Le cumul d'emplois ne concerne que 8% des mères et 7% des pères de cette catégorie.

27. Des analyses supplémentaires réalisées en modifiant la catégorie de référence de cette variable montrent que les trois catégories de revenu inférieures à 140 000\$ ne se distinguent pas entre elles quant au recours à une PCR.

Conclusion

Alors que les analyses bivariées réalisées à l'aide des données de l'EUSG 2009, l'EBPSG 2004 et l'EBSG 2000-2001 indiquent l'existence d'une association entre l'utilisation régulière ou irrégulière d'une PCR en raison du travail ou des études et plusieurs variables, les modèles de régression logistique révèlent pour leur part que seules quelques-unes d'entre elles ressortent comme étant significativement liées à cette utilisation lorsqu'on considère simultanément les variables.

Ainsi, parmi les 10 facteurs prédictifs considérés, seulement 4 en 2000-2001, 3 en 2004 et 6 en 2009 ressortent comme contribuant de façon unique à l'utilisation d'une PCR. En 2000-2001, l'âge de l'aîné parmi les moins de 5 ans, le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents, leur principale occupation au moment de l'enquête de même que le revenu familial annuel sont des facteurs prédisant l'utilisation d'une PCR. En 2004, ces facteurs sont le nombre total d'enfants, l'âge de l'aîné parmi les moins de 5 ans et la principale occupation des parents. En 2009, aux trois précédents facteurs s'ajoutent le lieu de naissance, le plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents et le revenu familial annuel.

Peu importe l'année d'enquête, ni le nombre d'enfants de moins de 5 ans, ni l'âge du cadet parmi les moins de 5 ans ou encore la structure familiale ou la zone de résidence ne sont significativement associés à l'utilisation d'une PCR, une fois l'ensemble des facteurs prédictifs pris en compte.

Quelques résultats méritent notre attention, par exemple la plus forte probabilité qu'ont les familles ayant un revenu faible (moins de 20 000 \$) de recourir à une PCR au début des années 2000. Une autre étude réalisée à partir des données du troisième volet (2000) de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ) avait fait des constats semblables²⁸. Ces résultats pourraient être attribuables aux politiques familiales favorisant les familles à faible revenu qui utilisaient de tels services de garde (par ex. le programme APPORT, voir note 22). En 2004 et 2009, les familles dont les deux parents (ou le parent seul) n'avaient ni le travail ni les études comme principale occupation au moment de l'enquête avaient plus de chances d'utiliser une PCR. Cela peut s'expliquer en bonne partie par le fait que cette catégorie comprend une majorité de parents ayant un lien d'emploi ou en chômage (congé de maternité, de paternité ou parental; congé de

maladie; etc.) et désirant conserver leur place à 7 \$ ou ne pas changer les habitudes de leur enfant. Enfin, en 2009 seulement, on observe que les familles où les deux parents (ou le parent seul) sont nés à l'extérieur du Canada ont une plus grande propension à recourir à une PCR que les familles dont les parents sont nés au pays. Des analyses plus fouillées seraient nécessaires pour comprendre ce résultat.

En ce qui a trait aux familles dont les deux parents (ou le parent seul) ont le travail comme principale occupation, retenons que pour 2004 et 2009, peu de facteurs parmi ceux considérés sont significativement associés à l'utilisation d'une PCR. Le nombre d'heures travaillées par la mère ressort comme étant lié à l'utilisation d'une PCR pour chacune des deux enquêtes. Le statut de l'emploi intervient aussi, mais en 2004 seulement, tandis que la période de la semaine travaillée n'entre en jeu qu'en 2009. Ces facteurs vont tous dans le sens attendu, c'est-à-dire que la probabilité de recourir à une PCR est moindre lorsque les parents ont une situation atypique de travail, par exemple un travail autonome, à la pige, à temps partiel, la fin de semaine, le soir, la nuit, etc. L'offre de services tout comme les préférences des parents ayant de tels horaires pourraient rendre compte de ces résultats.

On peut ajouter qu'en 2009, parmi les facteurs démographiques considérés, le lieu de naissance des parents n'est pas un facteur prédictif du recours à une PCR lorsqu'on restreint les analyses aux familles dont les deux parents ont déclaré travailler. De plus, les familles dont le revenu est de 140 000 \$ ou plus (soit la catégorie de revenus la plus élevée) sont moins susceptibles d'utiliser une PCR que celles ayant un revenu de 60 000 \$ à 139 999 \$. En d'autres mots, pour les familles où les deux parents travaillent, contrairement à ce qui est observé pour les familles en général²⁹, les chances de recourir à une PCR sont les mêmes quel que soit le lieu de naissance des parents ou le revenu lorsque celui-ci est de moins de 140 000 \$.

Plusieurs résultats vont dans le même sens que ceux d'autres études réalisées sur le sujet, par exemple la faible scolarisation des parents liée à une moindre utilisation des PCR³⁰. D'autres résultats, toutefois, montrent que les relations ne vont pas toujours dans le sens attendu et varient dans le temps. Cela témoigne sans doute de l'importance de considérer le contexte dans lequel évoluent les familles lorsqu'on s'intéresse à la question.

28. En fait, l'analyse différait légèrement car on examinait les facteurs prédictifs du recours de façon régulière à un mode non régi en raison du travail ou des études des parents, défini comme étant le domicile ou un milieu familial ne faisant pas partie d'un CPE; l'analyse logistique avait révélé qu'un faible revenu familial était associé à une moindre probabilité d'utiliser un service de garde non régi. Pour plus de détails, consulter : M. ROCHETTE, et J. DESLAURIERS (2003), « L'horaire de travail des parents, typique ou atypique, et les modalités de garde des enfants », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2002). De la naissance à 29 mois*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 2, n° 10.

29. On parle des familles ayant des enfants de moins de 5 ans et utilisant la garde régulière ou irrégulière en raison du travail ou des études des parents, quelle que soit leur occupation principale.

30. C. GIGUÈRE, et H. DESROSIERS (2010), « Les milieux de garde de la naissance à 8 ans. Utilisation et effets sur le développement des enfants », dans *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2010). De la naissance à 8 ans*, Québec, Institut de la statistique du Québec, vol. 5, fascicule 1.

Ce bulletin est réalisé par la [Direction des enquêtes longitudinales et sociales](#) en vertu du Programme de mise en valeur des données d'enquêtes de l'ISQ.

Ont collaboré à la réalisation : Nicole Descroisselles, révision linguistique
Claudette D'Anjou, mise en page
Direction des communications

Pour plus de renseignements : **Lucie Gingras**
Direction des enquêtes longitudinales et sociales
1200, avenue McGill College, 5^e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8
Téléphone : 514 873-4749, poste 6051
Télécopieur : 514 864-9919
Courriel : contactsante@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2012
ISSN 1913-4460 (version imprimée)
ISSN 1913-4479 (PDF)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2007

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

La version PDF de ce bulletin est diffusée sur le site Web de l'Institut, à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca

Tableau A.1

Utilisation régulière et irrégulière d'une PCR selon certaines caractéristiques démographiques et socioéconomiques, familles utilisant la garde en raison du travail ou des études¹, Québec, 2000-2001, 2004 et 2009

	2000-2001		2004		2009	
	%	I.C. ²	%	I.C. ²	%	I.C. ²
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>	
Un	49,0	47,2 – 50,8	67,8	66,3 – 69,4	69,0	67,7 – 70,3
Deux ou plus	56,7	52,9 – 60,4	75,7	73,0 – 78,5	77,6	75,5 – 79,7
Nombre total d'enfants	<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>	
Un	44,0	41,6 – 46,4	63,9	61,6 – 66,1	61,9	59,8 – 64,1
Deux	56,3	53,7 – 58,9	74,9	72,9 – 76,8	75,7	74,2 – 77,3
Trois ou plus	53,9	49,6 – 58,1	70,1	66,8 – 73,5	75,9	73,3 – 78,4
Âge de l'enfant le plus jeune parmi les moins de 5 ans	<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>	
Un an ou moins	41,2	38,7 – 43,7	64,5	62,5 – 66,6	64,3	62,5 – 66,1
2 ans	49,5	46,0 – 53,1	71,5	68,6 – 74,3	73,0	70,7 – 75,2
3 ans	57,9	53,9 – 61,8	74,3	71,2 – 77,4	76,9	74,4 – 79,4
4 ans	64,5	60,9 – 68,2	74,3	70,9 – 77,7	79,4	76,8 – 82,0
Âge de l'enfant le plus âgé parmi les moins de 5 ans	<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>	
Un an ou moins	32,5	29,9 – 35,2	57,5	55,0 – 60,0	54,6	52,3 – 57,0
2 ans	48,5	44,8 – 52,2	70,6	67,7 – 73,5	72,2	69,8 – 74,6
3 ans	56,7	53,2 – 60,3	74,4	71,7 – 77,1	77,6	75,5 – 79,6
4 ans	62,7	59,7 – 65,7	75,5	72,9 – 78,0	79,4	77,4 – 81,5
Structure familiale	<i>p= 0,032</i>		<i>p= 0,852</i>		<i>p= 0,056</i>	
Famille monoparentale	55,6	50,9 – 60,2	70,1	65,7 – 74,5	67,9	64,2 – 71,6
Famille biparentale	50,0	48,3 – 51,8	69,7	68,3 – 71,1	71,6	70,4 – 72,8
Lieu de naissance des parents	<i>p= 0,202</i>		<i>p= 0,485</i>		<i>p= 0,001</i>	
Les deux parents (ou le parent seul) nés au Canada	50,4	48,6 – 52,2	70,1	68,8 – 71,5	70,2	68,9 – 71,5
Un des deux parents né à l'extérieur du Canada	48,6	41,9 – 55,2	66,4	60,0 – 72,7	70,4	65,9 – 75,0
Les deux parents (ou le parent seul) nés à l'extérieur du Canada	55,4	49,9 – 61,0	68,9	63,7 – 74,1	76,2	73,4 – 79,0
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents	<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,138</i>		<i>p= 0,000</i>	
Aucun diplôme	40,0	32,9 – 47,1	64,3	56,2 – 72,5	62,3	54,7 – 70,0
Diplôme du secondaire	46,9	43,3 – 50,4	67,6	64,8 – 70,3	66,3	63,4 – 69,3
Diplôme du collégial	50,9	47,9 – 53,8	70,6	68,2 – 73,0	70,8	68,6 – 73,1
Diplôme universitaire	54,0	51,5 – 56,5	70,7	68,6 – 72,8	73,4	71,9 – 74,9

Tableau A.1 (suite)

Utilisation régulière et irrégulière d'une PCR selon certaines caractéristiques démographiques et socioéconomiques, familles utilisant la garde en raison du travail ou des études¹, Québec, 2000-2001, 2004 et 2009

			2000-2001		2004		2009	
			%	I.C. ²	%	I.C. ²	%	I.C. ²
Principale occupation des parents au moment de l'enquête			<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,034</i>	
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent ou étudient			53,6	51,8 – 55,3	71,0	69,5 – 72,4	71,7	70,5 – 72,9
Un seul des deux parents travaille ou étudie			32,2	27,7 – 36,8	60,7	56,8 – 64,6	67,9	65,0 – 70,8
Aucun des deux parents (ou le parent seul) ne travaille ni n'étudie			35,4 *	24,0 – 48,2	79,9	68,5 – 88,6	75,0	66,9 – 82,0
Revenu familial annuel (2000-2001)	Revenu familial annuel (2004)	Revenu familial annuel (2009)	<i>p= 0,070</i>		<i>p= 0,153</i>		<i>p= 0,000</i>	
Moins de 20 000\$	Moins de 20 000\$	Moins de 20 000\$	52,8	47,7 – 57,9	69,6	64,2 – 75,0	66,2	61,3 – 71,1
20 000\$-59 999\$	20 000\$-39 999\$	20 000\$-59 999\$	48,3	46,0 – 50,7	66,5	63,2 – 69,7	69,3	67,3 – 71,3
60 000\$-79 999\$	40 000\$-99 999\$	60 000\$-139 999\$	53,6	49,7 – 57,6	70,8	69,0 – 72,6	74,4	72,8 – 75,9
80 000\$ ou plus	100 000\$ ou plus	140 000\$ ou plus	52,2	48,2 – 56,1	68,7	65,2 – 72,3	65,1	60,3 – 69,8
Zone de résidence			<i>p= 0,558</i>		<i>p= 0,056</i>		<i>p= 0,047</i>	
Montréal			52,0	48,5 – 55,5	66,7	62,8 – 70,6	72,3	69,9 – 74,6
Autre zone urbaine			50,5	48,5 – 51,5	71,0	69,4 – 72,6	71,5	70,0 – 73,0
Zone rurale			49,1	44,8 – 53,3	69,9	68,1 – 71,6	68,0	65,2 – 70,8
Ensemble du Québec			50,7	49,1 – 52,3	69,7	68,4 – 71,1	71,1	70,0 – 72,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Note : Le *p* indique le seuil observé lors du test d'association entre la caractéristique et l'utilisation régulière ou irrégulière d'une PCR. Les seuils qui sont significatifs au seuil de 5 % sont indiqués en caractères gras.

1. Et ayant des enfants de moins de 5 ans.
2. Intervalle de confiance à 95 %.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les besoins des familles en matière de services de garde éducatifs 2000-2001*; *Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2004*; *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009*.

Tableau A.2

Utilisation régulière et irrégulière d'une PCR selon certaines caractéristiques démographiques, socioéconomiques et d'emploi, familles dont les deux parents (ou le parent seul) ont déclaré travailler et qui utilisent la garde en raison du travail ou des études¹, Québec, 2004 et 2009

	2004		2009	
	%	I.C. ²	%	I.C. ²
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>	
Un	69,0	67,4 – 70,7	70,3	68,8 – 71,8
Deux ou plus	76,6	73,2 – 80,0	77,2	74,5 – 80,0
Nombre total d'enfants	<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>	
Un	65,3	62,8 – 67,8	63,4	60,9 – 66,0
Deux	75,7	73,5 – 77,9	75,7	73,9 – 77,4
Trois ou plus	69,6	65,7 – 73,5	76,9	74,0 – 79,9
Âge de l'enfant le plus jeune parmi les moins de 5 ans	<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>	
Un an ou moins	65,3	62,8 – 67,7	63,7	61,5 – 65,9
2 ans	71,2	68,1 – 74,4	74,3	71,8 – 76,9
3 ans	75,0	71,6 – 78,3	76,4	73,5 – 79,2
4 ans	74,9	71,3 – 78,6	79,4	76,5 – 82,3
Âge de l'enfant le plus âgé parmi les moins de 5 ans	<i>p= 0,000</i>		<i>p= 0,000</i>	
Un an ou moins	60,1	57,3 – 63,0	55,4	52,6 – 58,3
2 ans	68,9	65,4 – 72,3	73,4	70,5 – 76,3
3 ans	75,4	72,4 – 78,4	77,3	74,8 – 79,7
4 ans	76,0	73,1 – 78,9	79,1	76,7 – 81,5
Structure familiale	<i>p= 0,772</i>		<i>p= 0,022</i>	
Famille monoparentale	69,9	64,8 – 75,0	67,3	62,9 – 71,7
Famille biparentale	70,7	69,1 – 72,3	72,4	71,1 – 73,8
Lieu de naissance des parents	<i>p= 0,285</i>		<i>p= 0,170</i>	
Les deux parents (ou le parent seul) nés au Canada	71,2	69,6 – 72,7	71,2	69,8 – 72,7
Un des deux parents né à l'extérieur du Canada	69,5	62,2 – 76,8	72,8	67,3 – 78,3
Les deux parents (ou le parent seul) nés à l'extérieur du Canada	65,8	58,8 – 72,8	75,4	71,4 – 79,4
Plus haut diplôme obtenu par l'un ou l'autre des parents	<i>p= 0,053</i>		<i>p= 0,000</i>	
Aucun diplôme	60,5	50,0 – 70,9	53,7	41,7 – 65,8
Diplôme du secondaire	68,3	65,1 – 71,5	66,6	63,1 – 70,1
Diplôme du collégial	72,0	69,4 – 74,6	71,8	69,2 – 74,4
Diplôme universitaire	71,3	69,0 – 73,7	73,8	72,1 – 75,6
Statut de l'emploi	<i>p= 0,032</i>		<i>p= 0,004</i>	
Les deux parents (ou le parent seul) sont salariés	71,5	69,7 – 73,2	72,9	71,4 – 74,4
Un des deux parents est salarié	70,2	66,9 – 73,5	69,1	65,4 – 72,7
Aucun des deux parents (ou le parent seul) n'est salarié	62,3	54,7 – 69,9	63,2	56,7 – 69,7
Période de la semaine travaillée	<i>p= 0,061</i>		<i>p= 0,000</i>	
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent uniquement la semaine	71,9	69,9 – 74,0	74,7	73,0 – 76,3
Un des deux parents travaille la fin de semaine	69,6	67,0 – 72,3	69,2	66,5 – 71,8
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent la fin de semaine	66,3	61,6 – 71,1	60,4	55,5 – 65,2

Tableau A.2 (suite)

Utilisation régulière et irrégulière d'une PCR selon certaines caractéristiques démographiques, socioéconomiques et d'emploi, familles dont les deux parents (ou le parent seul) ont déclaré travailler et qui utilisent la garde en raison du travail ou des études¹, Québec, 2004 et 2009

	2004		2009		
	%	I.C. ²	%	I.C. ²	
Période de la journée travaillée	p= 0,014		p= 0,000		
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent le jour	72,0	70,1 – 73,9	73,9	72,4 – 75,5	
Un des deux parents travaille le soir, la nuit ou selon un autre horaire ³	69,9	67,0 – 72,7	69,6	67,1 – 72,2	
Les deux parents (ou le parent seul) travaillent le soir, la nuit ou selon un autre horaire	64,0	58,8 – 69,2	59,5	54,2 – 64,8	
Nombre d'heures travaillées hebdomadairement par la mère	p= 0,000		p= 0,000		
Moins de 25 heures	60,8	55,0 – 66,7	62,8	57,4 – 68,2	
25 à moins de 35 heures	71,8	68,5 – 75,1	72,6	69,4 – 75,8	
35 à moins de 40 heures	73,3	70,7 – 76,0	75,1	73,0 – 77,3	
40 à moins de 45 heures	67,9	64,9 – 70,9	71,2	68,4 – 74,1	
45 heures ou plus	74,8	70,2 – 79,4	64,3	58,7 – 69,9	
Nombre d'heures travaillées hebdomadairement par le père⁴	p= 0,087		p= 0,015		
Moins de 25 heures	75,1	57,4 – 88,3	80,1	64,7 – 90,9	
25 à moins de 35 heures	70,5	59,1 – 80,3	75,4	67,2 – 82,5	
35 à moins de 40 heures	75,9	72,4 – 79,4	75,7	72,7 – 78,7	
40 à moins de 45 heures	69,8	67,5 – 72,1	72,0	70,0 – 73,9	
45 heures ou plus	69,4	66,5 – 72,3	68,5	65,5 – 71,6	
Revenu familial annuel (2004)	Revenu familial annuel (2009)	p= 0,197		p= 0,000	
Moins de 20 000\$	Moins de 20 000\$	69,1	61,3 – 77,0	57,9	48,6 – 67,2
20 000\$-39 999\$	20 000\$-59 999\$	68,3	64,3 – 72,2	69,9	67,5 – 72,3
40 000\$-99 999\$	60 000\$-139 999\$	71,8	69,9 – 73,8	74,6	73,0 – 76,3
100 000\$ ou plus	140 000\$ ou plus	68,1	64,3 – 71,9	65,2	60,0 – 70,4
Zone de résidence	p= 0,171		p= 0,032		
Montréal	67,8	63,1 – 72,4	72,7	69,6 – 75,7	
Autre zone urbaine	71,4	69,6 – 73,2	72,5	70,8 – 74,2	
Zone rurale	71,5	69,6 – 73,4	67,8	64,6 – 71,0	
Ensemble du Québec	70,6	69,1 – 72,1	71,8	70,4 – 73,1	

Note : Le *p* indique le seuil observé lors du test d'association entre la caractéristique et l'utilisation régulière ou irrégulière d'une PCR. Les seuils qui sont significatifs au seuil de 5% sont indiqués en caractères gras.

1. Et ayant des enfants de moins de 5 ans.

2. Intervalle de confiance à 95%.

3. Autre horaire regroupe l'horaire irrégulier, l'horaire rotatif (*shift*) et toutes autres possibilités.

4. Le dénominateur est le même que pour les autres proportions, soit les familles dont les deux parents, incluant le parent seul (ici le père), ayant déclaré le travail comme occupation principale et utilisant la garde en raison du travail ou des études, régulièrement ou irrégulièrement.

Sources : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2004*; *Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde 2009*.